



Cumul d'activités professionnelles à l'étranger et d'une activité indépendante en France 1^{ère} édition, avril 2021

Frontaliers : vous êtes résidents français et souhaitez démarrer une activité indépendante en France en plus de votre activité professionnelle à l'étranger (Allemagne, Belgique, Luxembourg) ?

Cette brochure est faite pour vous ! Elle délivre des informations quant aux formalités à remplir, aux dispositions de sécurité sociale et à la fiscalité liés à cette pluralité d'activités. Son objet est d'expliquer simplement les différents points importants liés au cumul d'activités professionnelles entre la France et l'Allemagne, la Belgique, ou le Luxembourg.

- **Le guide est disponible gratuitement en téléchargement sur le site Frontaliers Grand Est :**
<https://www.frontaliers-grandest.eu/fr/publications/all/1-guides-de-la-creation-d-entreprise/cumul-d-activites-professionnelles-a-l-etranger-et-d-une-activite-independante-en-france>
- Vous souhaitez recevoir un exemplaire chez vous gratuitement ? Envoyez vos nom, prénom et adresse postale complète à l'adresse mail contact@frontaliers-grandest.eu en précisant l'objet de votre demande « **Cumul d'activités professionnelles à l'étranger et d'une activité indépendante en France** ».

Contacts :

Julien DAUER, Coordonnateur Grand Est, Responsable du service juridique : 06 73 29 96 11

Nadia SLILA, Chargée de communication : 06 11 45 56 59